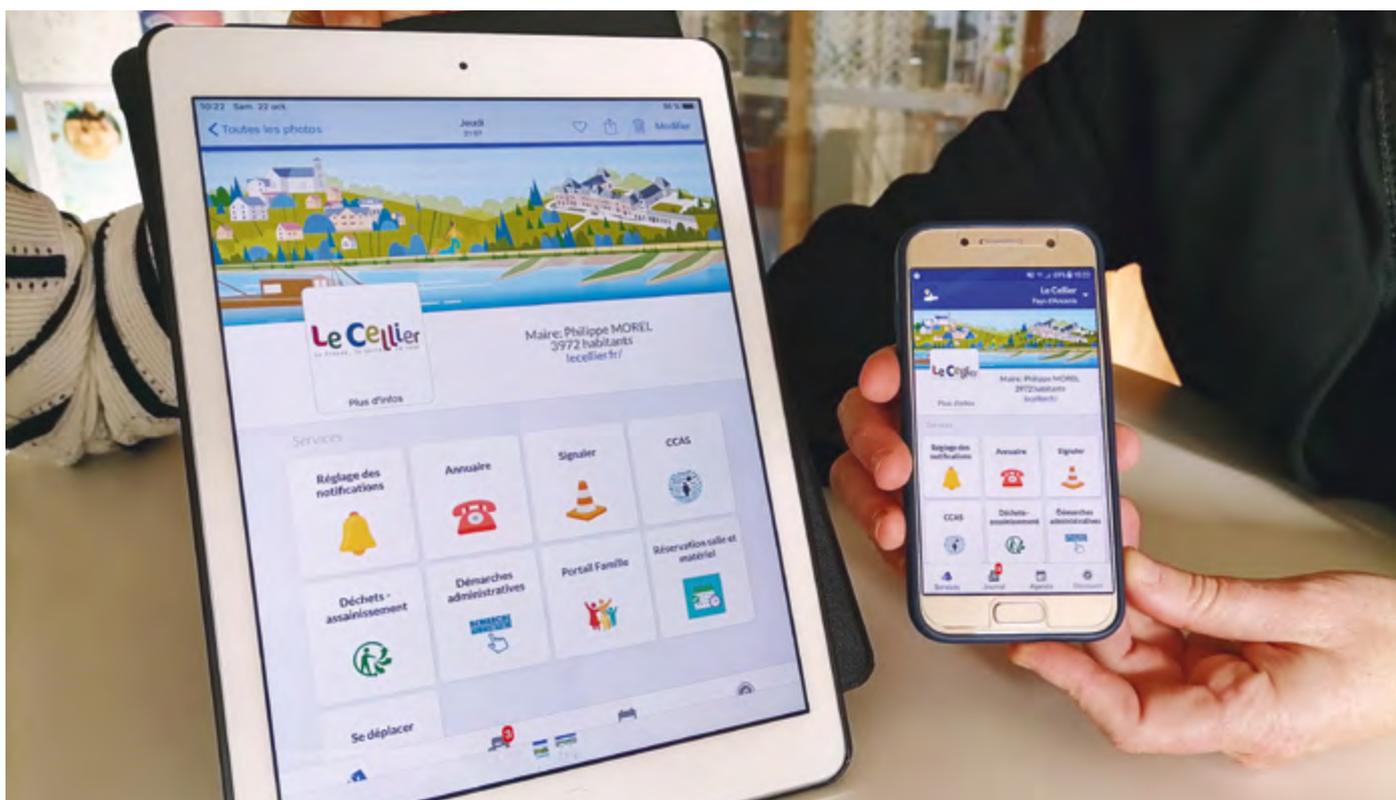


Le Cellier dans votre poche avec l'application citoyenne IntraMuros



Parce que les habitudes changent et qu'au moins 94 % des Français utilisent leur smartphone* comme support d'information, Le Cellier a décidé d'adopter l'application mobile IntraMuros en complément de son journal municipal et de son site internet. À compter du 1^{er} décembre 2022, les Cellariennes et Cellariens pourront, via leur smartphone et/ou tablette, recevoir et disposer d'informations communales en temps réel ainsi qu'être acteurs de la vie locale. Un outil simple et complet pour être connecté en permanence à sa commune et son territoire !



IntraMuros pour rester connecté avec Le Cellier

À destination des administrés, IntraMuros est une **application mobile à télécharger gratuitement sur son smartphone et/ou sa tablette. Nul besoin de créer un compte ou délivrer des données personnelles pour l'installer.** Elle est bâtie sur le modèle des plateformes mutua-

lisées (Allociné, Doctolib, BlaBlaCar...). Tout est contenu dans une seule application : en l'installant, vous accédez à l'ensemble des communes adhérant à IntraMuros dans toute la France (4 500 communes et 150 Établissements Publics de Coopération Intercommunale aujourd'hui). **Sélectionnez Le Cellier et les communes dont vous souhaitez suivre le quotidien, paramétrez vous-même les notifications spécifiques qui**

vous intéressent et profitez de toutes les informations qui sont à votre disposition.

IntraMuros vous permet d'être **informés, alertés instantanément** et de **participer à la vie locale de la commune**. L'application propose quatre onglets : Services, Journal, Agenda et Découvrir.



• **L'onglet Services** regroupe **toutes les informations pratiques** avec des annuaires (associations, entreprises-commerçants-artisans et services de proximité...), un rappel sur la **collecte des déchets et les déchèteries** du territoire, les **équipements de la commune** et leur accessibilité, le **portail famille** (menus du restaurant scolaire, réservation ou annulation du repas de votre enfant...), le **dernier numéro du journal municipal...**

Dans cet onglet, un **outil « Signaler »** est également à votre disposition pour **faire remonter instantanément un problème** (voirie, déchets sauvages, animal en divagation...) **aux services municipaux** avec possibilité de le géolocaliser et le photographier. Un mail de prise en compte de votre alerte vous sera envoyé et le service concerné vous informera de la suite donnée.

• **Le Journal** concentre toutes les actualités et alertes envoyées par la Commune et ses contributeurs (canicule, élections, inscription aux transports scolaires, vie des associations...).

• **L'Agenda** rappelle les événements à venir au Cellier et ses environs.

• **Découvrir** compile tout ce qu'il y a à voir et à visiter au Cellier et ses environs ainsi que les hébergements à disposition des touristes.

Les actualités, alertes et événements émis par Le Cellier sur IntraMuros sont majoritairement publiés par la Commune. Les **associations, entreprises, artisans et commerçants cellariens ont été invités par la collectivité à être contributeurs** en participant à l'ajout de leurs actualités et à la mise à jour de leurs informations. Leurs publications seront soumises à validation du service municipal en charge de la communication. Il est possible pour la Commune d'ajouter à l'avenir d'autres contributeurs.

Les rubriques communes à l'application citoyenne et au site internet du Cellier (Journal/ actualités, agenda, annuaires des entreprises et des associations) **sont désormais liées par un flux créé sur mesure pour que les mises à jour**



RAPPEL

Grâce au service « Portail famille », en un clic...

- Annuler ou réserver 7/7 jours et 24h/24h, le repas au restaurant scolaire de votre enfant,
- Consulter les menus,
- Accéder à vos factures,
- S'informer sur l'actualité de la pause méridienne...

Comment ça marche ?

Pour annuler et réserver un repas ainsi qu'accéder à vos factures, vous devez vous identifier avec l'adresse mail familiale fournie au service Éducation en début d'année scolaire. En cas de difficulté d'accès, contactez le service Éducation à enfance@lecellier.fr ou au 02 40 25 48 92.

et publications soient effectives **simultanément sur les deux supports**. Ainsi, le travail du service municipal en charge de la communication est optimisé et le risque d'erreurs est limité. La Commune s'est rapprochée de celle d'Oudon, également adhérente d'IntraMuros et de l'usine à sites de la COMPA, pour mutualiser la création de ce flux par le prestataire W-Seils et en amoindrir le coût : 324 € TTC par Commune.

Un outil évolutif

L'application a été entièrement renseignée par le service municipal en charge de la communication. **Parce que la Commune souhaite vous proposer une application qui réponde à vos besoins, elle est à l'écoute de vos retours et suggestions pour continuer à l'améliorer** (dans la mesure des possibilités offertes par l'application).

N'hésitez pas à nous envoyer un mail à infocom@lecellier.fr avec vos remarques et propositions.

Une application simple à installer dès le 1^{er} décembre

L'application mobile IntraMuros est **entièrement gratuite et sans publicité, disponible sur smartphones et tablettes Android ou iOS**.

Téléchargez l'application soit via :

- Google Play (Play Store)
- Apple Store
- en scannant le QR code ci-contre

Une fois celle-ci téléchargée :

1. Ouvrez l'application
2. Tapez dans la barre de recherche « Le Cellier »
3. Réglez (si vous le souhaitez) les notifications qui vous intéressent dans l'onglet « Services »
4. Ça y est, vous êtes prêt à naviguer librement dans les différents onglets.

IntraMuros est disponible 7j/7, sans obligation de forfait spécifique car accessible en Wi-Fi.



POUR INFO

Ci-après les communes du Pays d'Ancenis que vous pouvez également suivre sur IntraMuros : **Oudon, Couffé, Teillé, Riaillé, Mouzeil, Mésanger, Vair-sur-Loire, Trans-sur-Erdre, Ingrandes-Le Fresne sur Loire.**

Un tuto vidéo IntraMuros est à votre disposition dans les vidéos de la page d'accueil du site du Cellier : <https://www.lecellier.fr>

Encarté dans ce Lien, un flyer pour vous aider à télécharger IntraMuros.

Si besoin, contactez le service Communication au 02 40 25 40 18 ou infocom@lecellier.fr

*Sources : arcep.fr/nos-sujets/les-pratiques-numeriques-des-francais-en-2019.html



Octobre Rose : Le Cellier affirme son engagement



Dimanche 16 octobre, malgré des prévisions météo peu favorables, le soleil était au rendez-vous tout comme les marcheuses et marcheurs. **277 participants** **2** (adultes et enfants de plus de 12 ans) tous vêtus de rose ont arpenté Le Cellier au bénéfice de la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique : 146 pour la marche de 12 km et 131 pour celle de 8 km. Ils ont pu trouver sur leurs chemins de jolis galets peints pour l'occasion par la Cellarienne Adina BUTOI et apprécier la pause « soupe rose » servie à Beau Rivage par les bénévoles de l'AMAP, TIPI et PAIN PARTAGÉ **1**.

De retour dans le bourg, portés par les chants et l'énergie de la troupe Fa'Bulesque **4**, les marcheurs ont pris place devant l'église pour former le symbolique ruban rose, immortalisé en photo **5**.

Puis, place aux discours du Maire et de la Présidente du **comité 44 de la Ligue contre le cancer** **6** qui a tenu à rappeler l'importance de ce genre d'événement pour sensibiliser un maximum de personnes sur le rôle du dépistage du cancer du sein.

La participation des marcheurs et des dons reçus ce dimanche ont permis de reverser **2 000 € au bénéfice de la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique**. À cette somme, il faudra ajouter les dons récoltés au repas des aînés, sur les actions des associations cellariennes et dans les boîtes mises à disposition chez nos commerçants cellariens durant tout le mois d'octobre. **Le montant final sera annoncé dans le prochain Lien**. La conseillère municipale, Aurélia AUDRAIN, à l'initiative de cette manifestation et le

groupe d'élus mobilisés sur **Octobre Rose** se réjouissent du succès de cette journée et tiennent à remercier les associations du Cellier pour leurs actions **7 8 9 10**, l'ALEC pour la gestion de la récolte des dons, le Comité de Jumelage et Les Étoiles du Népal pour l'élaboration des parcours de marche et leurs balisages, les enfants et animateurs de la pause méridienne et de l'Accueil Enfance pour la fabrication d'objets mis à la vente **3**, les commerçants pour leur relais et la décoration de leur vitrine en rose, le personnel municipal et toutes celles et ceux qui, par leur implication, ont participé à sa réussite.

Rendez-vous d'ores et déjà à l'année prochaine !

Vie communale

Retour sur le repas des aînés



Le 9 octobre à la salle William-Turner, le Maire **Philippe MOREL**, l'adjoint aux Affaires Sociales **Benoît DELAUNAY** et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli 113 Cellariennes et Cellariens dont 39 résidents et accompagnateurs de la résidence Montclair au repas traditionnel des aînés.

L'animation était assurée par l'orchestre Big Band Jo accompagné au saxophone par le sénateur Joël GUERRIAU. Un magicien plein de poésies a animé et enchanté également l'après-midi.

Le repas convivial sur le thème d'**Octobre Rose** a permis de fêter la doyenne Jacqueline LAFFOLET (100 ans) et le doyen Bernard PAGEAU (95 ans).

Cette journée très attendue et appréciée par nos aînés est l'occasion aussi pour la municipalité de les honorer.

Un bon moment pour sortir de la solitude, se rencontrer et échanger !

La municipalité remercie les membres du CCAS pour la préparation, le service et le rangement.

Information et soutien aux aidants familiaux



L'Udaf (Union Départementale des Associations Familiales) et son réseau sont engagés de longue date dans la reconnaissance du rôle des aidants familiaux.

Elle développe **ses services pour aider concrètement les aidants dans leur quotidien, notamment en répondant à leurs besoins d'information, d'orientation et de répit.**

- Besoin de rompre l'isolement, d'apaiser des conflits, de trouver des aides financières, connaître vos droits (prestations, aides, congés), **l'Udaf 44 vous informe et vous oriente vers des solutions de proximité.**
- Besoin de temps pour vous, pour vos loisirs, vos démarches administratives ou pour gérer la vie quotidienne : **l'Udaf 44 vous soutient et vous oriente vers des offres répit.**

L'Udaf 44 avec le soutien du Département de Loire-Atlantique vous propose une plateforme ressource : www.aidants44.fr

Recrutements pour des remplacements sur la pause méridienne

La Commune recherche des personnes pour **remplacer ponctuellement des agents de l'équipe d'animation** de la pause méridienne.

Plus d'informations sur l'annonce publiée sur le site de la commune du Cellier dans la rubrique Actualités : <https://www.lecellier.fr/actualites/detail-actualite/la-commune-du-cellier-recrute>

Contact : mairie au 02 40 25 40 18 ou enfance@lecellier.fr

Modification des horaires d'ouverture de la mairie à compter du 1^{er} janvier 2023

Après une période d'études (statistiques de fréquentation du public) et considérant la multiplication des possibilités de démarches en ligne, les **horaires d'ouverture de la mairie** ont été revus et **seront les suivants à compter du 1^{er} janvier 2023 :**

- **Lundi : 14 h à 17 h**
- **Mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h**
- **Samedi : 9 h 30 à 12 h 30 (fermeture les samedis des vacances scolaires)**

Vie associative

Actualités du Cellier Mauves Football Club

Le foot féminin en plein essor au Cellier Mauves FC

Quatre ans après avoir lancé une première équipe féminine en catégorie seniors et un an après avoir lancé l'école féminine de football, **le club vient de donner un nouvel élan à son projet en se rapprochant des clubs voisins de Saint-Mars-du-Désert et de Mouzeil-Teillé-Ligné.** Les effectifs ainsi constitués par cette entente (plus de 30 jeunes joueuses) permettent ainsi d'engager **des équipes dans toutes les catégories de l'école féminine de football, pour du foot à 5 et du foot à 8.** Le projet a vocation à s'étendre progressivement pour couvrir toutes les tranches d'âge. **L'équipe senior féminine a, pour sa part, considérablement renforcé ses effectifs avec presque 20 membres.** Parmi elles, quatre joueuses sont également investies dans l'animation des catégories de jeunes et suivent un parcours complet de formation fédérale. Le club poursuit ainsi son engagement de disposer d'éducateurs.rices diplômé.e.s pour chaque équipe.

Plus qu'un club de foot, une association engagée

Cette saison encore, Le Cellier Mauves FC s'engage aux côtés des autres associations des 2 communes. Après avoir reconduit son engagement pour l'opération **Octobre Rose**, le club organise un nouveau tournoi de futnet (tennis-ballon) à l'occasion du Téléthon 2022. **Des équipes qui jouent avec des maillots roses et des ballons roses, sur un stade des Noues décoré aux mêmes couleurs : le week-end des 16 et 17 octobre a vu le club se mobiliser pour l'opération Octobre Rose.** Les recettes générées durant ces 2 jours seront reversées à la **Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique.**

Samedi 3 décembre, un tournoi de futnet ouvert à toutes et tous est organisé au



complexe du Pré aux Oies à Mauves-sur-Loire, à partir de 16 h. Organisé dans un esprit loisir et ludique, ce tournoi mixte ouvert à tous se jouera par équipe de 2 joueurs. **Toutes les recettes de cet événement seront reversées au Téléthon.**

Actualités du Comité de Jumelage du Cellier



Marche gourmande : une très grande réussite

La première marche gourmande du Comité de Jumelage du Cellier a connu un très grand succès le dimanche 25 septembre dernier avec la participation de **450 randonneurs** qui ont apprécié l'accueil chaleureux, la bonne organisation et la convivialité des nombreux bénévoles de différentes associations. La météo et l'ambiance apportée par la fanfare de Ligné ont contribué à la grande réussite de cet événement co-organisé avec le club de football.

Toute l'équipe organisatrice était pleinement satisfaite d'entendre que **la plupart des randonneurs avait passé une très bonne journée tout en appréciant les spécialités culinaires allemandes.** De nombreux participants ont souligné le magnifique cadre des bords de Loire, les chemins parcourus dans les vignes et sans oublier le merveilleux parc du Château de Clermont qui leur avait été mis à disposition gracieusement par son propriétaire. Pour le président Jean-Michel BLAIS, les objectifs sont largement atteints. Il ose espérer avec son équipe que cette première marche gourmande

participera à la dynamique du Comité de Jumelage du Cellier pour envisager de nouveaux projets et surtout avec les amis allemands.

À noter dans vos agendas : RDV le dimanche 24 septembre 2023 pour la deuxième édition de la marche gourmande.

Assemblée Générale

Après une longue période de pause due à la crise sanitaire de la Covid 19, **le Comité de Jumelage et d'Échanges Européens du Cellier a œuvré cette année 2022 sur de nouveaux projets** (Animations au sein des écoles primaires, soirée ludique intergénérationnelle dans le cadre de la fête de l'Europe, déplacement officiel à Langförden, marche gourmande, etc.). Depuis quelques semaines, le Comité de Jumelage œuvre sur différents projets. Ils seront présentés à la prochaine **Assemblée Générale ordinaire** ouverte au public **le vendredi 9 décembre à 20 h à la salle Louis-de-Funès.**

Cette AG sera l'opportunité aussi pour toutes les personnes animées par les échanges linguistiques, culturels, sportifs de rejoindre l'association et de présenter leurs candidatures au conseil d'administration du Comité de Jumelage.

Pour tout renseignement : 06 73 09 84 74 ou à ceej.jecellier@gmail.com

Activités de l'Association Culturelle Saint-Martin du Cellier à l'église Saint-Martin

Dimanche 4 décembre de 17 h à 20 h
Fête des lumières

Chaque année, cette soirée est un enchantement pour les petits comme pour les grands. En lien avec la Fête de l'Immaculée Conception, l'église est illuminée de centaines de bougies. Chants de Noël et décoration de la crèche sont aussi au programme de cette soirée.

Dimanche 11 décembre à 18 h

Concert de Noël par la Schola Cantorum de Nantes

Véritable institution dans le paysage culturel Nantais, la Schola Cantorum de Nantes est une chorale plus que centenaire qui n'a quasiment jamais interrompu ses activités depuis 1913. Pendant cette période, elle aura connu de prestigieux chefs de chœur qui tous, ont concouru à son développement et à sa renommée. Depuis une dizaine d'années, c'est **Thierry BREHU** (Professeur de Hautbois au Conservatoire Musique et Danse à Rayonnement Départemental de Saint-Nazaire) qui en assure la direction, assisté au piano de Laurence



CHIFFOLEAU (également Professeur à ce même Conservatoire).

La Schola Cantorum compte aujourd'hui 70 chanteurs amateurs passionnés, réunis par le même désir de qualité et de partage musical.

Pour ce concert, elle nous propose un florilège de pièces du répertoire de musique française des XIX^e et XX^e siècles pour nous faire découvrir quelques belles pages de musique française, anglaise et américaine.

Fauré : les Djinns, le Madrigal, le Cantique de Jean Racine ; **Elgar** : O Salutaris Hostia, Ave Maria, Ecce Sacerdos Magnum, the

Snow ; **Elder** : Ballade to the Moon, Lullaby ; **Whitacre** : Five Hebrew Love Songs ; **Hahn** : A Chloris, **Debussy** : Beau Soir ; **Berlioz** : Prière du Matin. Ce programme a été présenté au festival International des chœurs de Vêrone auquel la Schola Cantorum a participé du 7 au 11 juillet, avec une dizaine de chorales venues de toute l'Europe.

Eglise chauffée – Accès PMR

Renseignements :
passerelle.cd@gmail.com
06 86 44 25 92

Suivez les activités de l'association sur sa page Facebook [Association-Culturelle-Saint-Martin-du-Cellier](https://www.facebook.com/Association-Culturelle-Saint-Martin-du-Cellier)

Samedi 17 décembre à 10 h,
salle Louis-de-Funès

**« Pas de Noël cette année ? »,
une histoire musicale à destination
du jeune public programmée par
l'association La Cabane Delisamel**



L'association La Cabane Delisamel / MAM L'île aux p'tits loups vous propose « Pas de Noël cette année ? », une histoire musicale de Noël animée par le musicien Jean-Philippe LAURE.

Très jeune et jeune public.

Prix : 8 € pour les adultes et 6 € pour les enfants.

Buvette ouverte à la fin du spectacle.

Renseignements au 06 71 17 98 90.

Actualités du Cellier Mauves Basket Club (CMBC)

Le CMBC aux couleurs d'Octobre Rose

Dans le cadre de la 2^e édition du week-end organisé par la Commune, le CMBC partenaire de cet événement a vendu 96 sachets de bonbons au profit de la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique. Les joueurs ont marqué 521 paniers sur le week-end des 15 et 16 octobre, ce qui permet au club de reverser 130,25 € à la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique. Bravo aux joueurs du club ! L'organisation d'une bourriche et de nombreuses estimations pour essayer de gagner un ballon rose : le poids exact de 538 g n'a pas été trouvé mais l'estimation la plus proche de 535 g a été donnée par Mme Lefèvre. Bravo à elle et un grand merci à tous les participants pour **Octobre Rose !**

Bonne nouvelle pour le CMBC

Le club va recevoir le Label Or CD44 du comité de Basket de Loire Atlantique. Celui-ci récompense les clubs du département qui mettent en place les ressources et structurent le mini-basket dans leur association.

Ce label vient d'être obtenu par le club qui espère bien le recevoir officiellement le 25 novembre. Vous pourrez donc bientôt venir admirer la bannière dans le complexe sportif !

Quelques dates à retenir

- **25 novembre** : le club est heureux de retrouver toutes les équipes autour d'un apéro. Une séance photos sera organisée pour fêter le Label Or CD44 décerné au club.
- **17 décembre** : tournoi « Mi-câline » pour les U15
- **10 et 11 juin 2023** : tournoi du club

Retrouvez le club sur son site pour avoir plus d'infos et suivre ses actualités : <http://cellier-mauves-basket-club.fr/>



Faites découvrir le sport à vos enfants

L'animation sportive départementale propose aux enfants des séances multisports tout au long de l'année scolaire. Cette année, cinq sports seront proposés sous forme de cycles de 5 ou 6 séances : athlétisme, volley-ball, cirque, roller, basket-ball.

N'hésitez pas, il reste encore des places pour les enfants en classe de CE1-CE2.

Le créneau sur la commune du Cellier est le **mardi de 16 h 30 à 18 h, au complexe sportif.**

Pour plus d'informations contactez

Agathe DESMARS, éducatrice sportive pour le Département de Loire-Atlantique, au 06 86 45 83 06 ou agathe.desmars@loire-atlantique.fr



Pour les inscriptions, se rendre sur le site https://www.loire-atlantique.fr/44/sport/l-animation-sportive-departementale-pour-les-enfants-du-ce1-a-la-3eme/c_1338858

Opération « sapins de Noël » organisée par l'APEL

Les fêtes de fin d'année approchent.

Que diriez-vous de favoriser l'économie locale et de **vous faire livrer votre sapin de Noël au Cellier et ce, dès le vendredi 2 décembre 2022 !**

L'équipe de l'APEL de l'école Saint-Jean-Bosco vous propose une opération « sapins de Noël » organisée en partenariat avec le Chêne Fleuri basé à Saint-Rémy-en-Mauges. Les sapins naturels de pre-

mier choix sont de production française puisqu'ils proviennent de pépinières du 49 et du 85 !

Les bénéficiaires de cette opération permettront de financer une partie des projets mis en place par l'équipe enseignante pour les enfants de l'école.

Pour commander votre sapin, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et de le retourner avec votre règlement dans la boîte aux lettres de l'école Saint-Jean-Bosco.

Le retrait des commandes se fera **entre 16 h 15 et 18 h 30 à l'école.**

Les commandes ainsi que les règlements (chèques à l'ordre de l'APEL) sont à retourner pour le **lundi 21 novembre 2022.**

L'APEL vous remercie de l'accueil que vous réserverez à cette action.

Pour tous renseignements : apelstjeanbosco@gmail.com



BON DE COMMANDE (à retourner avec le règlement au plus tard le 21 novembre)

Nom : Prénom :

Tél portable :

Sapins sans motte	Taille	Prix unitaire	Quantité	Coût total
Epicéa ⁽¹⁾ Ø 50	entre 1 m et 1,50 m	20 €		
Epicéa ⁽¹⁾ Ø 50	entre 1,50 m et 2 m	27 €		
Nordmann ⁽²⁾ Ø 50	entre 1,25 m et 1,50 m	30 €		
Nordmann ⁽²⁾ Ø 50	entre 1,50 m et 1,75 m	39 €		
Support bûche Ø 50	Ø 50	5 €		

Soit une commande d'un montant total de..... euros.

Merci de joindre au bon de commande votre chèque à l'ordre de l'APEL.

(1) : le parfum de notre enfance, plus fragile
 (2) : de couleur vert foncé, très bonne tenue des aiguilles.

Astuce : Pour garder votre sapin bien vert, maintenez de l'humidité au pied !

L'agente municipale en charge de la communication a involontairement remanié le texte de l'expression du groupe Le Cellier Durable et Solidaire dans le Lien n° 90. Veuillez trouver ci-après la publication du texte dans sa version originale.

Expression du groupe minoritaire

Agissons localement!

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes le 29 août et nous sortons d'un été caniculaire, avec des incendies qui ont détruit plus de 62 000 hectares et 78 départements placés en crise hydrique. Du jamais vu en France ni sur l'ensemble de la planète. Le dérèglement climatique est une terrible réalité qui implique des modifications substantielles de nos modes de fonctionnement. Nous ne pouvons plus continuer à vivre comme si toutes les ressources et les espaces étaient inépuisables.

Que pouvons nous faire ?

Des restrictions de l'usage de l'eau potable ont été instaurées sur tout le territoire, mais il faut aller plus loin notamment en renouvelant plus rapidement les réseaux d'approvisionnement en eau potable des collectivités. Sur le pays d'Ancenis, chaque année nous enregistrons 12% de fuite, soit 653 000 m³ de perte. La réutilisation des eaux usées épurées est aussi une solution qui pourrait être envisagée.

Nous pouvons réfléchir à des actions locales pour réduire notre empreinte carbone et atteindre la neutralité énergétique. De nombreuses initiatives pourraient être engagées: améliorer l'isolation des bâtiments communaux et y installer des panneaux photovoltaïques, aller plus loin dans la réduction de l'éclairage public, développer des liaisons douces pour diminuer l'usage de la voiture...

Nous sommes également mobilisés avec le « Collectif pour la Protection de l'Environnement et du Cadre de Vie du Cellier » qui a présenté au tribunal administratif lors d'une audience le 24 août un recours contre le parking de la Mothe. Le résultat est diffusé sur notre page Facebook.

Cristelle Van Kemenade,
Aurélié Valadié, Virginie Postec,
Patrice Chapeau, Olivier Ganne

Le Cellier Durable et Solidaire
lcellierdurableetsolidaire@gmail.com
Chaîne Youtube et Page Facebook :
[Le Cellier durable et solidaire](#)

Expression du groupe minoritaire

Le Cellier durable et solidaire Des habitants mobilisés

Ces derniers mois, une forte mobilisation citoyenne est née dans notre commune, face aux décisions du Maire et de sa majorité.

Le projet du parc de la Mothe, avec son parking, nous est présenté comme la 1^{re} étape indispensable à la piétonisation du bourg. Or, cette piétonisation interviendrait au mieux dans 10 ans, après avoir créé une nouvelle route derrière le cimetière et mis la rue de Bel Air à sens unique. A ce jour, aucun chiffrage n'est présenté pour l'ensemble.

Et si ce projet ne pouvait être mené à son terme, que ferions-nous d'un parking sans utilité ?

Favoriser les déplacements vélos et piétons, améliorer nos espaces publics nous semblent une bonne idée, mais commencer par un parking hors de prix sur un espace naturel, sans rien changer à court terme, est incompréhensible.

Incompréhension partagée par la très grande majorité des 250 participants à la réunion publique du 1^{er} octobre, qui n'ont pu que constater l'inanité de ce projet et le mépris de M. le Maire face à leurs questions.

Incompréhension toujours: le refus d'acheter **le parc du château de Clermont**. Ce lieu emblématique de la commune, mémoire de Louis de Funès, était vendu 240 000 €. Le Département a proposé 300 000 € pour son entretien et sa sécurisation, mais M. le Maire a décidé, tout seul, de ne pas préempter. Sans consulter le conseil municipal et sans tenir compte des propositions des associations et des habitants, nombreux à interpeller les élus pour accompagner la mairie dans la gestion du site.

Plus que jamais, face à ces refus successifs d'écouter les Cellariens, nous nous associons à la volonté des citoyens de participer activement aux affaires de la commune.

Cristelle Van Kemenade,
Aurélié Valadié, Virginie Postec,
Patrice Chapeau, Olivier Ganne

Le Cellier Durable et Solidaire
lcellierdurableetsolidaire@gmail.com
Chaîne Youtube et Page Facebook :
[Le Cellier durable et solidaire](#)

Réponse du groupe majoritaire à l'expression du groupe minoritaire

Il semble utile au groupe majoritaire d'utiliser exceptionnellement son droit de réponse et de rappeler des faits.

Le Maire n'a pas décidé seul de renoncer au droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Parc du Château de Clermont. En revanche, c'est lui qui établit l'ordre du jour du conseil municipal. La Commune disposait d'un délai de deux mois pour exercer, le cas échéant, et par délégation du Conseil Départemental, ce droit de préemption. Ce délai aurait pu être porté à trois mois si la Commune n'avait pas cette délégation et que le Conseil Départemental avait formulé expressément auprès d'elle sa décision portant renonciation à son droit de préemption, cas possible uniquement si ce droit n'a pas été préalablement délégué.

La Commune a reçu le 3 octobre, soit deux jours après l'expiration du délai et six jours après la déclaration du Maire au conseil municipal, un courrier de la vice-présidente du Conseil Départemental, M^{me} GIRAUDOT-MOITIE, proposant une aide « *pouvant aller jusqu'à 200 000 € sur trois ans* ». Ce premier courrier officiel du Département dans cette affaire s'est avéré inutile et de plus, même s'il était arrivé dans les délais, ne présentait **aucune garantie de l'obtention de ces aides**.

Comme le Maire l'a expliqué lors du conseil municipal, il a rencontré les futurs acquéreurs du parc qui se proposent d'établir une poulinière de chevaux de course rassemblant au plus, une dizaine de juments et poulains ; une activité agricole compatible avec l'état actuel du parc puisque quelques chevaux y sont déjà présents. En outre, **les acquéreurs se sont engagés à pérenniser l'ensemble des sentiers officiels du parc et à garantir aux promeneurs l'accès aux points de vue remarquables**. Ils sont parfaitement conscients des risques, notamment de la proximité de la zone boisée et de la ligne SNCF. Ils sont également au fait des contraintes administratives liées à la présence d'ENS, d'espaces boisés classés, de zones Natura 2000, de haies classées ainsi qu'à la proximité d'un monument historique.

Sur l'autre sujet abordé, une des raisons pour laquelle la réalisation de la zone de stationnement du parc de la Mothe intervient en premier dans un plan s'étirant effectivement sur une dizaine d'années, est qu'il faut absolument **créer une poche de stationnements pour absorber tous les manques générés par les travaux liés à chaque étape du plan** et ainsi causer le moins possible de désordres et de désagréments aux habitants du bourg et de ses environs immédiats.

L'entreprise « H & Multiworks » récemment installée au Cellier

Mehdi HAMOUR vient de créer au Cellier son auto-entreprise « H & Multiworks » dans l'amélioration, la rénovation de l'habitat individuel, professionnel et des Établissements Recevant du Public ainsi que le dépannage.

Après une carrière de commercial dans l'amélioration de l'habitat puis de conducteur de travaux, Mehdi HAMOUR a entrepris une formation de 8 mois auprès des Compagnons du Tour de France afin de parfaire ses compétences dans les domaines de la plomberie, l'électricité, les revêtements de sols et murs et les cloisons sèches (placo). Sa formation s'est terminée en juillet 2022 par l'obtention du titre professionnel d'agent de maintenance des bâtiments.



Après une carrière de commercial dans l'amélioration de l'habitat puis de conducteur de travaux, Mehdi HAMOUR a entrepris une formation de 8 mois auprès des Compagnons du Tour de France afin de parfaire ses compétences dans les domaines de la plomberie, l'électricité, les revêtements de sols et murs et les cloisons sèches (placo). Sa formation s'est terminée en juillet 2022 par l'obtention du titre professionnel d'agent de maintenance des bâtiments.

Après une carrière de commercial dans l'amélioration de l'habitat puis de conducteur de travaux, Mehdi HAMOUR a entrepris une formation de 8 mois auprès des Compagnons du Tour de France afin de parfaire ses compétences dans les domaines de la plomberie, l'électricité, les revêtements de sols et murs et les cloisons sèches (placo). Sa formation s'est terminée en juillet 2022 par l'obtention du titre professionnel d'agent de maintenance des bâtiments.

Faites appel à ses services du lundi au vendredi en le joignant au 06 51 87 01 63 ou par mail à h.multiworks@outlook.fr ainsi que le samedi uniquement pour du dépannage.

Contact : H & Multiworks, 9 allée du Moulin Rigolet, Le Cellier

Lazuli, un studio de communication graphique et photographique au Cellier



Diplômée de l'École de Design de Nantes Atlantique, Anaïs ABOUKHEIR évolue depuis maintenant une quinzaine d'années dans les sphères de la création graphique et de la photographie. Désireuse de relever de nouveaux défis, elle a monté sa société Lazuli Creative Studio.

Lazuli accompagne les professionnels dans 3 spécialisations :

- Le graphisme (logo, magazine, carte de visite, flyer...)

Il est établi avec le client, la meilleure stratégie pour élaborer une identité visuelle puis différents supports de communication afin de renforcer l'image auprès de la clientèle.

- La photographie (portraits, packshot, ambiance produit, volumes architecturaux...)

La photographie témoigne de votre savoir-faire, de vos réalisations en valorisant votre univers. Elle permet de mettre en valeur votre personnalité et votre identité. Elle apporte de la substance et de la réalité au regard des clients.

sonnalité et votre identité. Elle apporte de la substance et de la réalité au regard des clients.

- Les médias sociaux (gestion de page, stratégie...)

- Les réseaux sociaux : l'outil indispensable de la stratégie marketing. La création de contenus est un atout pour développer l'image d'une entreprise. Cela attire et optimise l'attention des clients, montre l'originalité d'une marque, le talent d'un professionnel.

Un aperçu des tarifs est à découvrir directement sur le site internet. Cependant, chaque projet étant unique et afin de réaliser un devis au plus juste, il est vivement recommandé de faire une demande par mail.

Contact : Anaïs ABOUKHEIR, Lazuli Creative Studio au 06 75 46 57 16 ou hello@lazuli-creativestudio.com <https://www.lazuli-creativestudio.com>

Saison culturelle



Samedi 10 décembre à 10 h et à 11 h 15, médiathèque Claire Bretécher

Spectacle « Moi et toi sous le même toit »

de la Cie Art Zygote : du théâtre de papier drôle et onirique

Librement inspiré de l'album de Grégoire Solotareff «Toi grand et moi petit», ce spectacle aborde avec subtilité et tendresse la différence, l'exclusion et la force de l'amitié surtout.

Moi est un roi-lion un peu vaniteux. Un beau matin, un tout petit éléphant esseulé frappe à la porte de son royaume. Il le chasse plusieurs fois avant d'accepter de le laisser entrer. Une histoire d'amitié grandit à la mesure de l'éléphanteau qui atteint sa taille adulte...

Cette histoire toute fabriquée en papier, pliée, dépliée, froissée, découpée, est portée par deux danseuses-comédiennes qui jouent entre elles autant que leurs personnages. Elles créent avec leur corps et les papiers, des paysages et des scènes aussi drôles qu'oniriques.

À partir de 3 ans - Durée : 30 min.

Entrée gratuite sur réservation (places limitées).

Réservations et infos : mairie au 02 40 25 40 18 ou culture@lecellier.fr

Un spectacle co-programmé par la Commune du Cellier et le réseau Biblio'fil.





Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher



Samedi 19 novembre à 10 h 30

Salon de tatouage éphémère

« Les tamponneuses » de l'Atelier Barbe à papier proposeront des tatouages éphémères aux enfants.

Dès 6 ans – Durée : 2 h - Sur inscription.

Samedi 26 novembre à 11 h

Les ficelles du métier

Venez rencontrer la tatoueuse Gwennaëlle LE JEUNE de l'atelier Spered Digor

Tout public (dès 10 ans) – Durée : 1 h 30 – Réservation possible.

Vendredi 2 décembre à 20 h

Soirée contes avec Dominique Posca de la C^{ie} Mano & Co

À partir de 5 ans - Durée : 1 h - Sur inscription.

Toutes les animations sont sur inscription : 02 40 25 44 82 ou www.bibliofil.pays-ancenis.fr

L'industrie à l'honneur

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), en lien avec les entreprises industrielles du territoire, se mobilise dans le cadre de la 11^e édition de la Semaine de l'Industrie, événement national programmé du 21 au 27 novembre.

Vous êtes demandeur d'emploi ? Intérimaire ? En reconversion professionnelle ? Réservez votre semaine :

le Pays d'Ancenis a rendez-vous avec l'industrie ! La COMPA, en lien avec Pôle Emploi, organise des **parcours de découverte des métiers et des entreprises du secteur industriel.**

Au programme, des visites d'entreprises par zones d'activités sur plusieurs communes : Ancenis-Saint-Géréon,



Mésanger, Le Cellier, Vair-sur-Loire, Vallons-de-l'Erdre.
Sur inscription.

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com

Le Département lance le « Revenu jeunes » pour l'autonomie des 18-25 ans

En France, près d'un jeune sur quatre de 18 à 24 ans vit sous le seuil de pauvreté. Nombre d'entre eux doivent au quotidien faire des choix cruciaux entre se former, se loger, se nourrir, se soigner... Notre département n'est pas épargné et fait face à de nombreuses situations de précarité dans cette classe d'âge.

Les jeunes sont pourtant exclus du revenu de solidarité active (RSA) attribué, sauf cas précis, à partir de 25 ans. D'autres dispositifs existent pour les jeunes en difficulté mais ils sont conditionnés soit à un statut (bourses scolaires, bourses étudiantes) soit à d'importantes contreparties, comme le Contrat d'Engagement Jeune proposé par l'État.

Face à cette réalité sociale, le Département lance le « Revenu jeunes » : une aide financière et un accompagnement pour les jeunes sans ressource ni soutien familial, rencontrant des difficultés dans leur parcours. Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022, cette expérimentation durera 3 ans.

Concrètement, il s'agit d'une allocation d'un montant maximum de 500 € versée sous conditions de



ressources pendant 4 mois (qui peut être renouvelée, selon la situation, par périodes de trois mois). Cette aide est systématiquement assortie d'un suivi personnalisé assuré par un référent qui va accompagner le jeune dans ses démarches, l'aider à lever les difficultés qu'il rencontre (logement, mobilité, santé...) et l'orienter vers un emploi, une formation ou des dispositifs nationaux d'accompagnement.

Les missions locales sont chargées de traiter les demandes, d'ouvrir les droits et d'assurer le versement de l'aide. Cependant, afin de toucher au maximum les jeunes qui en ont besoin, notamment les jeunes sortis des radars, le Département s'appuie sur une grande variété d'acteurs de terrain qui sont en mesure, via leurs travailleurs sociaux, de faire des demandes de « Revenu jeunes ». À ce titre, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) des communes de Loire-Atlantique sont associés à la démarche de repérage, évaluation, orientation et accompagnement vers ce dispositif.

Toutes les informations sont disponibles sur www.loire-atlantique.fr/revenu-jeunes

Pour vos déplacements quotidiens, roulez avec Vélila !

Depuis le 17 octobre, Le Département de Loire-Atlantique et la Communauté de communes du Pays d'Ancenis proposent un service de vélos à assistance électrique : Vélila.

Accessible aux habitant·es de la Communauté de communes, Vélila offre la possibilité de louer un vélo à assistance électrique d'un mois à un an, le temps de découvrir tous les avantages du vélo pour les trajets quotidiens.

Les tarifs

Durée de location	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Plein tarif	35 €	84 €	150 €	250 €
Tarif social*	17,50 €	42 €	75 €	125 €

Renseignements et réservations :

- www.surveilila.loire-atlantique.fr
- par mail à velila@pays-ancenis.com
- au 02 40 83 15 01

*sous conditions de ressources, renseignements sur velila.loire-atlantique.fr



RENDEZ-VOUS

Le Cellier en novembre

Mercredi 16 / 16 h 30
Heure du conte animé
par Les Mots pour le dire
Médiathèque Claire Bretécher

Vendredi 18 /
17 h 30 à 19 h 30
Marché d'automne
de l'école privée
École Saint-Jean-Bosco

Samedi 19 / 10 h 30
Salon de tatouage
éphémère
Médiathèque Claire Bretécher

Dimanche 20 / 17 h
Spectacle
« Incognito »
Salle William-Turner



Vendredi 25 / 20 h 30
Apéro et séance photos pour
Label Or CD44 du CMBC
Complexe sportif

Samedi 26 / 11 h
Les Ficelles du métier
avec Gwennaëlle Lejeune,
tatoueuse au Cellier
Médiathèque Claire Bretécher

Samedi 26 / 14 h à 19 h 30
17^e
édition
Jeux en
fête
Complexe
sportif



Le Cellier en décembre

Vendredi 2 /
16 h 15 à 18 h 30
Retrait des commandes
de sapins de Noël
École Saint-Jean-Bosco

Vendredi 2 / 20 h
Soirée conte avec
Dominique Posca
(C^{ie} Mano & Co)
Médiathèque Claire Bretécher

Samedi 3 / 14 h 30
Assemblée Générale
Extraordinaire de Sauver
la Loire
Salle Louis-de-Funès

Dimanche 4 / 17 h à 20 h
Fête des lumières
Église Saint-Martin

Mercredi 7 / 10 h à 12 h 30



Accompagnement sur
l'accès au numérique
et vos droits (UDAF 44)
Mairie

Vendredi 9 / 20 h
Assemblée Générale
du Comité de Jumelage
Salle Louis-de-Funès

Samedi 10 / 10 h et 11 h 15
Spectacle
« Moi et toi sous
le même toit »
Médiathèque
Claire Bretécher



Dimanche 11 / 18 h
Concert de Noël par la
Schola Cantorum de Nantes
Église Saint-Martin

Mardi 13 / 18 h 30
Conseil Municipal
Mairie

Samedi 17 / 10 h
Histoire musicale « Pas
de Noël cette année ? »
Salle Louis-de-Funès

Samedi 17
Tournoi U15 du CMBC
Complexe sportif



État Civil

NAISSANCE
Naël CHARBONNEL OGER
9 octobre 2022

Maurice KUHN (95 ans)
26 septembre 2022

Gérard MONTERRIN
(73 ans) 9 octobre 2022

DÉCÈS
Michel BOISLÈVE (86 ans)
8 septembre 2022

Thérèse PAGEAU
née LERAY (93 ans)
8 septembre 2022

Jean-Marie PIERRE
(84 ans)
14 septembre 2022

Marie-Louise HONORÉ
née CORABOEUF (96 ans)
26 septembre 2022

MARIAGES
Aurélien JOLLY et Lise
BINOT 10 septembre 2022

Christian BOUDJENAH et
Ismaën LAMBERT
23 septembre 2022

Alexis MERLEAU et Laetitia
MACLE 15 octobre 2022

Kut-Humi BASSILOUA
et Aurélie MARECHAL
15 octobre 2022

NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr

Urbanisme

Permis de construire délivrés entre le 9 septembre et le 18 octobre 2022 :

Construction d'une maison et d'une piscine - 217 La Maison Neuve
Construction d'une maison – Impasse du Four à pain

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police : 17
- Gendarmerie Oudon : 02 40 83 60 01
- Urgence européenne : 112
- Urgence malentendants et sourds : SMS au 114
- Pharmacie de garde : 32 37
- Dentiste de garde : 02 40 29 40 02
- Médecin de garde : 116 117
- ENEDIS Urgence : 09 72 67 50 44
- Gaz de France Urgence : 0 800 47 33 33
- Suez Urgence : 09 77 40 11 21
- Centre anti-poison d'Angers : 02 41 48 21 21
- Violences sexistes et sexuelles : 3919
- Correspondant Ouest-France - Guy Garanger : 06 03 09 29 00
- Correspondante Écho d'Ancenis - Josiane Kerjouan : 06 72 11 36 41

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL
Comité de rédaction : Céline VERMOSEN,
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY,
Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault
Impression : Planchenault

Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier –
Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 –
mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement au plus tard le 14 novembre pour la parution le 15 décembre du Lien n°92. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
Le fleuve, la terre, la cité

IMPRIM'VERT®